

EREMOBIUM Boiss. (1867)= *Malcolmia* sect. *Eremobium* Coss. (1887)

Herbes ① ou ②, très rameuses, vêtues de poils rameux, rudes, à feuilles linéaires ou oblongues, entières, sans cellules à myrosine. Sépales tardivement caducs, les latéraux brièvement sacciformes à la base. Pétales étroits, spatulés, roses ou purpurins. Étamines 2 + 4 ; filets internes aplatis et dilatés à la base. Nectaires latéraux 4, ± soudés 2 à 2 en un demi-cercle à cavité externe. Ovaire sessile, 16-36-ovulé ; style très court, à stigmate obtus. Silique fortement comprimée dans le plan médian, toruleuse, promptement déhiscente, à placentas minces ; fausse cloison pourvue d'une bande fibreuse, opaque. Graines unisériées, pendantes, comprimées, ovoïdes ou presque rondes, étroitement ailées, presque plan-convexes, très finement striées lorsqu'elles sont humectées ; embryon obliquement notorhizé ou subpleurorhizé

Espèce type : *E. lineare* (Del.) Boiss.

1565. **E. aegyptiacum** (Spreng.) Hoehr., Sud-Oranais, p. 138 (1904).
— *Malcolmia aegyptiaca* Spreng., Syst. 2, p. 898 (1825) ; Coss., Com-

pend. 2, p. 133, et Illustr. p. 22, tab. 15, 16 ; B. et T., Fl. Alg. p. 70, et Fl. Syn. p. 36 ; B. et B., Cat. Tun. p. 16 ; Pamp., Pl. Trip. p. 104 ; M. C. 353, 1756 ; Maire, Sahara central, p. 105, 415 ; J. et M., Cat. Maroc, p. 308. — *Matthiola linearis* Del. in Laborde, Voyage Arabie Pétrée, p. 85 (1833). — *Eremobium lineare* (Del.) Boiss., Fl. Or. I, p. 157

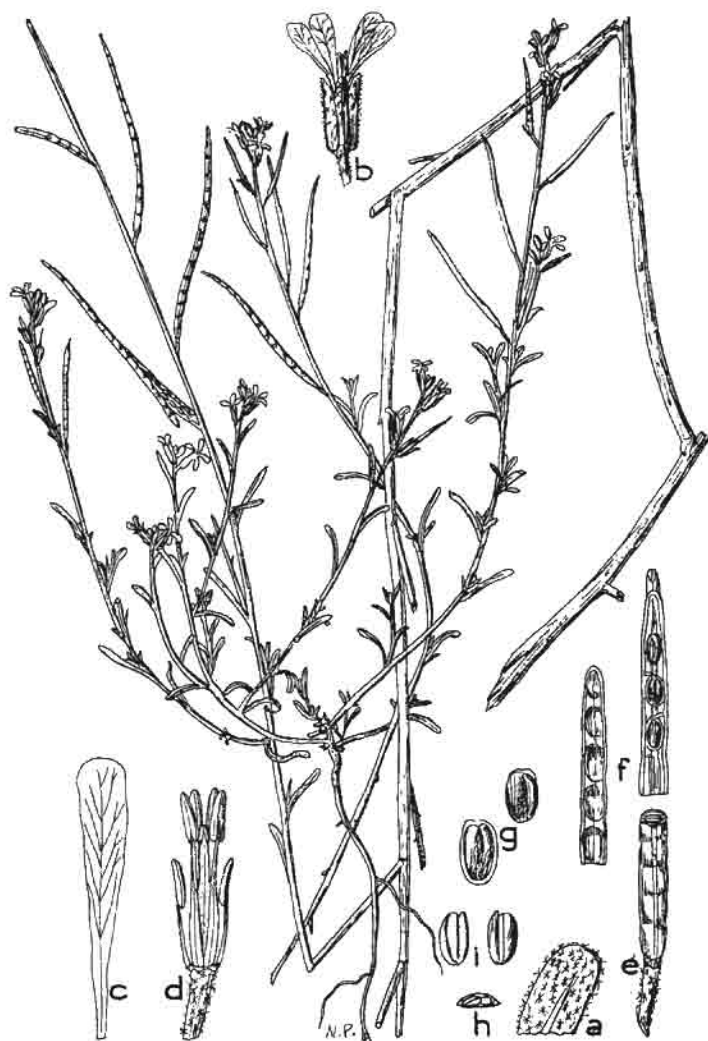


FIG. 19. — *Eremobium aegyptiacum* ssp. *longisiliquum*

A, Sommité foliaire ; B, Fleur ; C, Pétale ; D, Androcée et gynécée ; E, Silique (partie inférieure) ; F, Silique (partie supérieure) et valve ; G, Graine ; H, Graine (section transversale) ; I, Embryon.

(1867). — *Hesperis ramosissima* Del., Fl. aegypt. ill. no. 595 (1812); non Desf., Fl. Atlant. 2, p. 91 (1798). — *H. diffusa* Dec., Fl. Sinaica, p. 271 (1834). — ① et 2. Herbe verte, pubescente ou pubescente-subtomentueuse par des poils étoilés, mous, ordinairement pluricaule, à racine grêle, pivotante, ou épaisse, portant une souche rameuse, ligneuse, à rameaux souvent allongés, nus, à écorce brun-roux clair, crevassée. Tiges dressées, ascendantes ou diffuses, rameuses ou très rameuses, 0,2-1 m long., lâchement feuillées, cylindriques, vertes et \pm poilues la première année, puis blanchâtres. Feuilles oblongues ou linéaires, obtuses, entières, sessiles, vêtues de poils étoilés sur toute leur surface; nervation pennée; nervures secondaires inférieures souvent longuement subparallèles à la médiane et formant deux nervures marginales; nervure médiane non ou à peine saillante en dessous; toutes les nervures rameuses et anastomosées en un réseau \pm dense, visible par transparence. Grappes souvent feuillées à la base, \pm corymbiformes à l'anthèse, puis allongées et lâches, 3-15-flores; pédoncules florifères 2,5-4 mm long., les fructifères légèrement épaissis et indurés, peu allongés (3-6 mm), étalés-dressés. Sépales caducs ou \pm longuement persistants, oblongs, obtus, 4,5-6 mm long., \pm densément vêtus de poils étoilés sur le dos, à marges scarieuses-blanchâtres, étroites, plurinerviés, les médians plus étroits et \pm cucullés, les latéraux plus larges, brièvement sacciformes à la base. Pétales roses ou lilacins, 6,5-9 mm long., étroitement oblongs cunéiformes, à limbe étalé-dressé, arrondi-subtronqué au sommet, plurinervié, graduellement atténué presque depuis le sommet en onglet uninervié à la base, à peu près aussi long que lui. Etamines 2 + 4; les externes c. 4 mm long., à filet arqué-redressé à la base non dilatée; les internes 5-5,5 mm long., à filet graduellement dilaté-ailé inférieurement; anthères linéaires, obtusiuscules, jaunes, c. 1,5-1,7 mm long. Nectaires latéraux 4, très petits, \pm concrecents 2 à 2 en demi-cercle à concavité externe, contracté au sommet en un style très court, stigmaté oblong, à lames décurrentes presque jusqu'à la base du style. Siliques plus larges que leur pédoncule, dressées ou étalées-dressées, linéaires ou linéaires-oblongues, très comprimées, 1,3-7 cm \times 1,3-2 mm, promptement déhiscentes, droites ou légèrement arquées, toruleuses, \pm tomenteuses par des poils étoilés ou parfois glabrescentes, \pm brusquement contractées au sommet en style très court ou presque nul; lames stigmatiques conniventes en cône; valves parpyracées, pellucides, jaune-paille, subtronquées à la base, obtuses ou atténuées-obtusiuscules au sommet, \pm fovéolées intérieurement au niveau des

graines, pourvues d'une nervure médiane souvent à peine saillante, et de nervilles longitudinales anastomosées, souvent visibles seulement par transparence ; fausse cloison mate, pourvue d'une bande fibreuse, médiane, étroite ou très large, \pm opaque ; placentas minces, même à la base ; funicules capillaires, libres. Graines pendantes, unisériées, \pm nombreuses dans chaque loge, comprimées, \pm convexes sur la face valvaire, planes ou même concaves sur la face septale, ovales ou ovales-suborbiculaires, ou oblongues, arrondies au sommet, \pm tronquées à la base, $1,5-2 \times 1,25$ mm, étroitement ou très étroitement ailées sur tout leur pourtour, mates, lisses (très finement réticulées à un très fort grossissement). Embryon obliquement notorhizé, parfois obliquement pleurorhizé ; radicule égalant les cotylédons ou un peu plus longue. Floraison : décembre-juin, et après les pluies dans le Sahara central. Espèce polymorphe.

A. Herbe ① (ou parfois 2, selon Cosson). Silique courte ($1,3-2,5$ cm $\times 1,5-2$ mm), à style presque nul ; fausse cloison à bande fibreuse, étroite. Graines ovales ou ovales-suborbiculaires, jaune-ocré, $1,5-1,7$; $\times 1,25$ mm, très convexes sur la face valvaire, un peu concaves sur la face septale, à radicule oblique, subdorsale. Calice caduc. Fleurs ordinairement petites : sépales c. $4,5$ mm long. ; pétales c. $6,5$ mm long. :

ssp. **diffusum** (Dec.) Maire, Sahara central, p. 105 (1933), sub *Malcolmia aegyptiaca*. — *M. aegyptiaca* Spreng., l. c., sensu stricto. — *M. aeg. var. aegyptiaca* Coss., Compend. 2, p. 134 (1887). — *M. aeg. var. diffusa* (Dec.) Asch. et Schweinf., Ill. Flor. Egypte, p. 39 (1887). — *Hesperis diffusa* Dec., l. c. (1834), sensu stricto. — Type de l'espèce.

AA. Herbe 2 ou ①, très rameuse. Silique longue et étroite ($2,5-7$ cm $\times 1,5-2$ mm), à style court ou assez allongé ; fausse cloison à bande fibreuse très large. Graines oblongues, brun-marron, c. $2 \times 1,25$ mm, à face valvaire légèrement convexe, à face septale plane ; radicule oblique, subdorsale. Calice caduc. Fleurs ordinairement plus grandes :

ssp. **longisiliquum** (Coss.) Maire, Sahara central, p. 105 (1933), sub *Malcolmia aegyptiaca*. — *Malcolmia aegyptiaca var. longisiliqua* Coss., Illustr.

p. 23, tab. 16 (1882), et Compend 2, p. 135. — *Eremobium longisiliquum* (Coss.) O. E. Schulz Pflanzenfam. ed. 2, 17 b, p. 571 (1936).

B. Silique très densément hirsute-laineuse par des poils rameux, à longues branches dressées et flexueuses, courte, 2,5-3,5 cm × 1,5-2 mm :

var. *dasycarpum* (Batt.) Maire. — *Malcolmia aegyptiaca* var. *dasycarpa* Batt., Fl. Syn. p. 36 (1902), et in M., C. 353 (1928).

BB. Silique longue, ± pubescente par des poils étoilés, courts et apprimés, ou glabrescente.

C. Silique glabrescente, portant quelques rares poils étoilés, luisante, atteignant 7 cm long. Style allongé, pouvant atteindre 2,5 mm long. (stigmaté compris) :

var. *glabrescens* Faure et Maire in M. C. 1756 (1935), sub *Malcolmia aegyptiaca*.

CC. Silique pubescente, non luisante, ne dépassant pas 6 cm long., à style court :

var. *typicum* Maire, Sahara central, p. 105 (1933), sub *Malcolmia aegyptiaca*. — Type de la sous-espèce.

D. Corolle purpurine ou lilacine :

f. *coloratum* Maire. — Type de la variété.

DD. Corolle blanche ; fleur ordinairement plus petite :

f. *albiflorum* Maire, Sahara central, p. 105 (1933), ut var. *Malcolmiae aegyptiaca*.

Dunes, nebkas, lits sablonneux des torrents désertiques.

Ssp. *diffusum*. — Sahara septentrional : Hassi Messaoud au Nord de Fort Lallemand (M.). — Sahara central : Gassi Touil ; Temassioin (M.).

Ssp. *longisiliquum* var. *typicum* f. *coloratum*. — Tr. Aïn Zara ; Tarhouna (PAMP.). — T. Commun dans le Sud. — Alg. Sables des Hauts-Plateaux algérois et oranais ; Atlas saharien. — M. Steppes orientales et Atlas saharien. — Sahara septentrional : commun jusqu'au Cap Blanc et à l'Adrar de Mauritanie. — Sahara central : com-

mun dans les sables de l'étage tropical, monte dans l'étage méditerranéen inférieur jusque vers 2.000 m.

F. *albiflorum*. — Sahara central, assez commun : Hoggar ; Tefedest ; Tassili-Ajjer.

Var. *dasy carpum*. — Sahara septentrional : Grand Erg occidental à Tiferouine ! (VOLKONSKY). — Sahara central : Tadmait ! (JOLY).

Var. *glabrescens*. — A. Laghouat ! (CHEVALLIER). — O. Gada d'Enfous ! (CLARY) ; Aïn Sefra ! (FAURE).

Aire géographique. — Ssp. *diffusum* : Egypte. Arabie. — Ssp. *lineare* (Del.) Maire (= *E. lineare* Boiss.) : Désert Libyque. Egypte. Palestine. Arabie. — Ssp. *longisiliquum* : Sahara méridional.